Queige Infos

Mai 2018

Conseil Municipal

Le conseil municipal aura lieu le **vendredi 25 mai** à 20 h.

Anciens Combattants

La cérémonie de la fin de la guerre 39 - 45 aura lieu le **mardi 8 mai à 18 h 30.** Rendez-vous sur la place de la mairie. Un apéritif sera offert par la municipalité en mairie.

Consultances architecturales

Les prochaines permanences de Marion Fournel, Architecte Conseil, en mairie de Queige, auront lieu les lundis 28 mai et 18 juin 2018. Un service gratuit à la disposition de toutes les personnes concernées par un projet de construction, qui doivent prendre rendez-vous préalablement en mairie.

Recrutement jeunes pour l'été

La Commune recherche deux jeunes âgés d'au moins 17 ans pour l'été. Merci d'adresser vos candidatures **avant le 31 mai** à l'attention de Monsieur le Maire.

Café du Mirantin

Du 4 au 13 mai inclus, le café et l'épicerie seront ouverts de 7 h à 12 h et fermé l'après-midi.

Pêche au plan d'eau

A compter du 1er avril les jeunes de **moins de 18 ans** peuvent pêcher au plan d'eau tous les jours exceptés les veilles et lendemains de concours de pêche. Jeunes sous l'entière responsabilité des parents. Nous vous rappelons que le nombre de prises est limité à 4 par jour et par personne.

Cartes d'identité - Passeports

Nous vous informons qu'il faut compter un délai d'au moins trois mois pour obtenir vos cartes d'identité et passeports auprès de la mairie d'Albertville ou la mairie d'Ugine. Nous vous conseillons vivement d'anticiper vos demandes de dossiers pour ne pas être pris au dépourvu.

Etat-civil

René MANSORD, décédé le 2 avril à l'âge de 88 ans. *Lors de l'Assemblée Générale de la coopérative laitière le 24 avril, un hommage appuyé lui a été rendu car c'était le dernier représentant des douze administrateurs fondateurs de la coopérative.*

Divagation des chiens

Nous rappelons que la divagation des chiens est interdite… Merci de tenir vos animaux en laisse !

Inscriptions école

Votre enfant est scolarisé pour la première fois à l'école de Queige, veuillez vous présenter : **en mairie** muni du livret de famille et d'un justificatif de domicile **puis à l'école** la semaine du 4 au 8 juin : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 12 h à 12 h 30 et le jeudi de 16 h à 17 h.

Transports scolaires

Vous devez inscrire vos enfants **entre le 1er mai et le 10 juillet** en accédant au site www.arlysere.fr rubrique « transports scolaires ». Renseignements complémentaires au 04.79.37.36.32 ou dépliants disponibles en mairie.

Horaires utilisation outils bruyants

Les outils tels que karcher, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ainsi que des appareils de jardinage à moteur thermique tels que tondeuses à gazon ou tronçonneuses sont autorisés **uniquement** aux horaires suivants :

les Jours Ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30

les Samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

les Dimanches et Jours Fériés : de 10 h à 12 h uniquement

A vos pinceaux !

Journée des peintres le dimanche 29 juillet sur la place de la mairie à Beaufort

Rendez-vous à partir de 9 h, pour tous les exposants, des grilles et des tables seront à disposition. Apéritif et café offerts, pique-nique partagé avec tous les participants.

Pour une présentation plus colorée, vous pouvez apporter vos tissus pour recouvrir les grilles et vos chevalets.

Ce sera également l'occasion de proposer une foire aux livres !!! Retrait en salle des fêtes si mauvais temps...

Alors en attendant … à vos pinceaux !!!
Pour plus d'informations, contacter Renée Vibert-Vallet
04 79 38 39 16 Patrimoine Beaufortain

Rallye du Beaufortain

Le Club Auto Sport du Beaufortain organise son rallye Régional le **samedi 5 mai.** Concentrée autour de Beaufort, où seront organisées les vérifications administratives et techniques le vendredi soir, l'édition 2018, dès le samedi matin, empruntera les routes du Beaufortain.

Mairie / Poste

Tel : 04.79.38.00.91 / Site : queige.fr
Mail : contact@queige.fr
Lundi et vendredi : 8 h 30 - 12 h et 13 h - 17 h
Mardi et mercredi : 8 h 30 - 12 h
Jeudi : 8 h 30 - 12 h et 13 h - 18 h
Samedi : 8 h 30 - 11 h 30

Bibliothèque Municipale

www.bibliotheques-beaufortain.fr

Jeudi : 16 h - 18 h 30
Samedi : 10 h - 12 h

Déchetterie

Tel : 04.79.38.70.40
Lundi, mercredi et vendredi :
8 h 00 - 12 h 30
Samedi : 8 h - 12 h
et 13 h 30 - 17 h

Résumé du compte-rendu du conseil du 30 mars

Infos générales
Compte-rendu du conseil d'agglo : R. Combaz signale qu'il est le seul à s'être abstenu sur le vote de la subvention à l'AAB, celle-ci étant simplement reconduite au niveau de l'année précédente, alors que l'association demandait une subvention supplémentaire pour faire face à ses nouvelles charges.
Un conseil de territoire du Beaufortain aura lieu le 24 avril prochain, auquel seront conviés tous les conseillers municipaux des 4 communes. Point sera fait sur les décisions du conseil d'agglo depuis 15 mois et ses conséquences pour notre territoire.

Intempéries
La commune a été classée en catastrophe naturelle le 9 mars dernier, au titre des pluies et inondations du 3 au 5 janvier 2018 et des glissements de terrain du 4 au 5 janvier 2018. Un courrier a été adressé à toutes les personnes qui s'étaient signalées pour leur demander de prendre contact avec leurs assurances et solliciter une indemnisation pour les dégâts concernant leurs biens. Ceci permettra à la commune d'obtenir d'éventuels remboursements des travaux effectués en urgence sur ces propriétés. Des travaux d'urgence ont été commandés par la commune et 153 300 euros HT ont déjà été engagés, principalement pour la sécurisation du village et le rétablissement de voiries qui avaient été emportées par des crues de ruisseaux ou des glissements de terrain. Après ces urgences, il nous reste un énorme travail de remise en état de nos 70 kms de voirie et la mairie est régulièrement sollicitée pour signaler un peu partout les dégradations abîmant les véhicules ou dangereuses pour la circulation. La commune ne peut engager de travaux supplémentaires sans connaître le niveau des subventions demandées et attendues.

Réseau de chaleur
Raymond Combaz présente le travail du cabinet Girus choisi pour la maîtrise d'œuvre de la réalisation du réseau de chaleur. Il comprend un local pour la chaufferie et le stockage des plaquettes dans le bâtiment communal, et un réseau de 0,750 kms permettant la desserte de tous les bâtiments communaux (sauf l'église) et 21 bâtiments privés. La desserte des privés permet d'améliorer la rentabilité du réseau communal. Le coût prévisionnel est de 580 856 euros. Le coût d'usage pour un logement de 100/120 m² sera de l'ordre de 60 euros/mois (abonnement) et un peu moins pour la part variable. Tous ces éléments ne pèseront pas sur le budget communal, puisqu'il sera établi un budget annexe qui sera équilibré en année de croisière.
Pour la commune, l'intérêt est certes financier avec des économies directes (on peut attendre des coûts inférieurs à ceux actuels), mais aussi indirects (non remplacement de chaudières vieillissantes, non renouvellement de cuves de stockage de fuel plus aux normes). L'existence d'un réseau de chaleur va aussi faciliter la construction et la commercialisation des logements prévus à la place de l'ancien presbytère
Après débat, le conseil adopte par 10 voix pour, 1 contre et 1 abstention, le projet de réseau de chaleur tel que présenté et décide de solliciter auprès de la Région et du Département le maximum d'aides possibles.

Projet d'aménagement du plan d'eau
Le projet de passerelle, dont le principe avait été adopté à un conseil précédent, est présenté dans sa version définitive. Celle-ci tient compte des remarques antérieures et de celles de la DDT. Elle sera réalisée à partir de bois fourni par la commune issu des coupes réalisées à l'automne dernier sur le secteur de Molliessoulaz. Par ailleurs, le conseil prend connaissance des devis de réalisation de la couverture du plan d'eau qui porte sur plus de 500 m^2. Les services techniques ont déjà réalisé les massifs pour recevoir les piliers qui seront indépendants du bâtiment existant et un permis de construire a été déposé. La charpente est prévue en bois massif, pour mettre en valeur les ressources forestières communales. Cet ensemble est cohérent avec la passerelle et permettra d'améliorer le confort d'usage de l'aire de loisirs. La commission finances réunie le 28 mars dernier a budgété un investissement de 250 000 euros pour l'aire de loisirs. Le conseil décide par 10 voix pour, 1 contre et 1 abstention de réaliser dès cette année cet investissement, et de solliciter les aides du DSIL et de la DETR et CNDS pour accompagner cette réalisation, en y adjoignant des jeux.

Contrat de parrainage Sumatel
La société Sumatel, qui réalise actuellement les travaux de construction de la microcentrale qui doit être mise en service dès la fin de cette année, a donné son accord pour financer une borne de recharge rapide pour véhicules électriques qui sera placée devant la mairie. Le conseil remercie la société Sumatel pour cette collaboration.
Récemment, la société Sumatel a informé la mairie d'un problème de raccordement, la puissance de la microcentrale (4,5MW) étant trop importante pour être connectée sur le réseau de Beaufort, qui n'accepte aucune capacité supplémentaire. A l'heure où le développement des énergies renouvelables est encouragé, cette situation est regrettable. Des solutions de raccordement sont à l'étude.

Questions diverses
Plan loup
A la demande de la Fédération des maires de Savoie, le conseil est amené à se prononcer sur une motion de soutien aux éleveurs. En effet, les communes concernées par le pastoralisme s'inquiètent grandement de l'avenir et de l'équilibre de leur territoire si l'élevage de plein air venait à disparaître. La Fédération des maires de Savoie, consciente de la détresse des éleveurs propose une motion dont l'objectif n'est pas l'éradication du loup, mais tout simplement de permettre la survie de savoir-faire ancestraux en matière agricole.
Jacqueline Bieth et Juliette Derimay font remarquer que le plan loup a fait l'objet de longues négociations avec les parties concernées et se veut équilibré en cherchant à concilier présence du loup et soutien aux éleveurs. Elles rappellent que le plan contient notamment beaucoup de mesures de soutien aux éleveurs (aides au parcage et aux chiens de berger, prise en charge des frais de gardiennage, meilleure indemnisation des dégâts et formation des bergers). Ce plan prévoit une population limitée à 500 loups afin de préserver la biodiversité de nos territoires, dont le loup fait partie.
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

Apporte son soutien à l'Union pour la Sauvegarde des Activités Pastorales et Rurales.
Prend acte de la gravité de la situation quant à la survie des activités d'élevage dans les communes de Savoie.
Rappelle que l'objectif de cette démarche n'est pas l'éradication de l'espèce du loup mais d'inverser rapidement la tendance en défendant, en priorité, les activités humaines.

Motion adoptée par 9 voix pour et deux contre.

Compteurs Linky
Le conseil est informé qu'une pétition signée par une trentaine de personnes a été apportée cette semaine à la mairie. La pétition demande que soit garantie la liberté de refuser la pose du compteur Linky pour ceux qui le souhaitent.

Le compte-rendu complet du Conseil peut être consulté sur le site internet queige.fr et sur les panneaux d'affichage (village + hameaux).

Visite « La place du Village »

La Place du Village

Philippe Deparis était à Queige ce mercredi 25 avril pour un tournage sur quelques réalisations de la commune : école autonome en électricité, plantation pommiers sur l'aire de loisirs, sentier Découverte, visite clocher/église.

Diffusion de l'émission sur la chaîne TV MB Live prévue le **mardi 29 mai à 18 h, 20 h 30 & 23 h, le samedi 2 juin à 12 h, le dimanche 3 juin à 20 h 30, le mardi 5 juin à 9 h et 12 h.**

La gazette... ça s'est passé...

Un joli édelweiss se régale avec une joyeuse salade

Une forêt très sympathique remplie de plantes carnivores avec un gentil noyer et une petite fraise des bois.

Les plantes carnivores digèrent après un bon repas de mouches.

Il était une fois un joli bouquet de magnifiques fleurs.

Une délicieuse ratatouille se prépare à se faire déguster.

Classe de CM

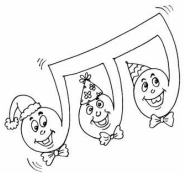

CARNAVAL

Classe de CP

Classe de maternelle

Défilé dans les rues du village

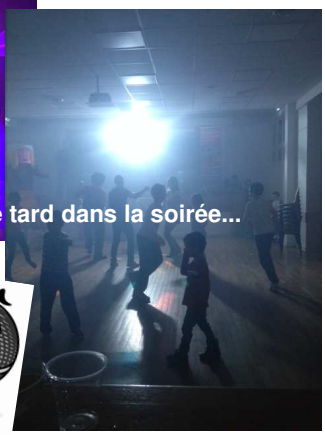

30 mars

Tous sur la piste de danse jusque tard dans la soirée...

Même les « grands » se sont déguisés

CARNAVAL

Formation sécurité chez les chasseurs...

Vendredi 20 avril à 19 h s'est déroulée à la salle des fêtes une formation sécurité aux chasseurs des commune de Villard, Césarches et Queige.

Cette formation obligatoire pour tous les chasseurs du département a réuni environ 120 personnes et a été animée par la fédération départementale des chasseurs de Savoie.

L'objectif est de former tous les chasseurs de Savoie pour 2020. La soirée s'est terminée par une collation sans alcool évidement.

Jacques & Mylène

Théâtre

Une soixantaine de personnes est venue assister ce mardi 24 avril au spectacle décentralisé du Dôme.

Cette comédie contemporaine, saga familiale punk et déjantée a ravie l'assistance venue nombreuse.

Evènements à venir...

Ludothèque

Animation tout public le **vendredi 18 mai** de 16 h à 18 h à la salle des fêtes. Soirée jeux le **vendredi 25 mai** à Hauteluce à partir de 19 h 30.

Les Rhododendrons

Les Rhododendrons organisent le **samedi 26 mai** à partir de 14 h 30 les anniversaires pour les personnes nées en 1933, 38, 43, 48, 53 et 58. Inscriptions impératives avant le 14 mai au 04 79 37 56 48. Gratuit.

Matchs de foot

Venez encourager l'équipe du Football Club Beaufortain

Dimanche 6 mai :
15 h match contre Mercury B. Etoile 2

Dimanche 13 mai :
15 h match contre Montmélian AF2

Dimanche 27 mai :
15 h match contre Aiguebelle USC

Horaires des messes en mai

QUEIGE : dimanche 13 : 10 h
VILLARD : dimanches 27 : 10 h
BEAUFORT : jeudi 10 & dimanche 20 : 10 h
ARECHES : dimanche 6 : 10 h

Eglise ouverte tous les jours du 2 avril au 14 octobre 9 h à 19 h

Prenez la clé des champs les samedi 5 et dimanche 6 mai !

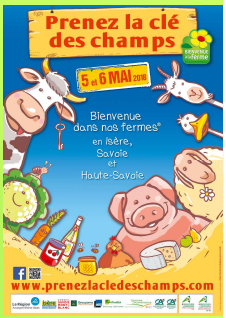

La Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc vous invite à prendre la clé des champs en visitant une ferme qui ouvre ses portes au public.
Sur le secteur, vous pourrez découvrir ou re découvrir :

Porcs élevés en plein air : viande fraiche, charcuteries et salaisons

L'exploitation porcine 100 % plein air de Karen et Arnaud MARIN-LAMELLET, 2889 route de la montée 73200 VENTHON, 06.87.06.25.42, kmarinlamellet@gmail.com - www.porcin.fr Restauration les samedi et dimanche midi : cochonnaille de la ferme

Fromages de chèvre, jus de pomme et plats à emporter à base des produits de la ferme

La Ferme des Sapins Antoine CLEENEWERCK et Laura NAUDIN 682 Chemin des Pêches Marolland 73720 QUEIGE 06.23.55.43.11, contact@lafermedessapins.com

Balade botanique, atelier cuisine avec la cueillette de la balade.

Restauration les samedi et dimanche midi : lasagnes de chèvres.

La ferme des Sapins accueille également :
Les Jardins d'Amélie Blanche - Christophe VALAZ 06.07.96.66.36 plantes aromatiques et médicinales, tisanes

Epi-flûte - Marie-Hélène PERRAUD (06.32.57.12.67) : pains au levain et pains au lait Bio

Bibliothèque

Goûter aux contes du 5 avril

C'est sur le thème du Moyen âge, des châteaux forts, des chevaliers et dragons que les enfants de CE-CM ont assisté au goûter aux contes organisé par la bibliothèque. Cette animation a été suivie d'un moment de jeux sur le même thème organisé par la ludothèque.

Kamichibaï, châteaux forts, chevaliers, catapultes… ont réjoui tout ce petit monde.

Animations enfants

Le vendredi toutes les 2 semaines pour tous les scolaires :
- le matin à 9 h 30 pour les maternelles
- l'après-midi dès 13 h 30 pour les primaires

Premières Pages : **jeudi 31 mai à 10 h** animation pour les tout-petits autour de l'album « Chat noir, chat blanc »

Animation adultes

Cercle de lecture : **jeudi 24 mai à 19 h** à la salle du Mirantin : échanges sur les livres que chacun de nous a pu lire, autour d'un casse-croute partagé.

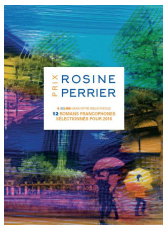

La bibliothèque comme chaque année participe au **Prix littéraire « Rosine Perrier ».**

Organisé par le salon d'Hermillon en Maurienne, ce prix nous permet de découvrir 12 romans francophones. Ils sont dans votre bibliothèque, et vous pouvez venir donner votre avis jusqu'au 4 septembre.

Fête des voisins

La **Fête des voisins** c'est une fête qui se donne pour but de permettre à des voisins de se rencontrer de façon conviviale, afin de rompre l'isolement, et de tenter de créer un sentiment d'appartenance au quartier.

A l'origine de cette fête, un triste évènement survenu en 1999 : la découverte chez elle, d'une femme âgée décédée dans l'isolement le plus total.

Anastase Périfan, élu municipal du 17ème arrondissement de Paris, décide alors qu'il faut encourager les gens d'un même quartier à se connaître…

La fête des voisins est née, elle aura lieu cette année le vendredi 25 mai

A vos agendas

Retenez d'ores et déjà la date du **samedi 8 septembre :** vide grenier nocturne au plan d'eau de Queige organisé dans la convivialité et la bonne humeur au profit de l'Amicale des Sapeurs Pompiers.

Plus d'informations dans les Queige infos à venir !!!